



ENVIRONNEMENT

BÂTIMENTS TERTIAIRES DE MOINS DE 1000 M², PENSEZ RÉNOVATION THERMIQUE !

Mis en ligne le 03 août 2022

La CCEG au-delà de sa mission d'accompagnement des entreprises a à coeur de toujours proposer de nouveaux services.. La communauté de communes, en partenariat avec l'association Alisée, a mis en place un service d'accompagnement pour les TPE, commerces, bureaux, restaurants, ou plus généralement toutes les entreprises du secteur privé de moins 1000m², qui souhaitent engager des travaux de rénovation thermique de leur bâtiment professionnel.

A tout moment, un conseiller vous accompagne gratuitement dans votre projet ; après un échange téléphonique et une visite de diagnostic, il vous conseillera sur les travaux à réaliser en priorité et sur les aides adaptées à votre situation ; vous serez, si besoin, orienté vers les interlocuteurs et dispositifs qui conviennent le mieux à votre situation, enfin une liste de professionnels qualifiés pour réaliser les travaux pourra vous être transmise, sans oublier une aide à la réduction de vos consommations sur le long terme (écogestes, optimisation des contrats d'Énergie). Une rénovation performante permet d'améliorer le confort de votre bâtiment, réduire vos factures de chauffage et climatisation, tout en améliorant le confort de votre local et son attractivité !

(Attention, pour les entreprises de + de 1000 m², soumises au dispositif ECO-Énergie-Tertiaire, se renseigner auprès des chambres consulaires CCI ou CMA)

Renseignements au 02 85 29 16 44, du lundi au vendredi - 9h-18h, ou par mail : conseil-cccg@petit-tertiaire.fr

Crédit photo : Photo de La Miko



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.